



TRIATHLON INTERNATIONAL DE SAINT JEAN DE MONTS REGLEMENT 2021

INFORMATION SANITAIRE :

En raison de la pandémie COVID 19 qui sévit et les incertitudes quant à l'évolution des directives sanitaires et préfectorales et malgré tous nos efforts de communications, il appartient à chacun de consulter régulièrement les mises à jour sur le site internet : www.competitions.com et de la page Facebook : <https://www.facebook.com/SaintJeanDeMontsTriathlon>

Nous nous engageons à vous rembourser la totalité des frais engagés pour votre inscription au Triathlon International de Saint Jean de Monts si votre participation à l'évènement ne peut avoir lieu pour cause de **restrictions gouvernementales**.

*(Attention, si vous souhaitez vous désengager de la compétition car vous êtes **positif à la Covid-19** avant/au moment du week-end, nous ne procéderons à **aucun remboursement**.)*

PROTOCOLE SANITAIRE :

Accueil des spectateurs et concurrents :

- Sur toute la commune de Saint Jean de Monts le masque est obligatoire.
- Un fléchage indiquera le sens de circulation ainsi que les sens de circulation pour les inscriptions.
- Les spectateurs et les concurrents doivent se tenir à 2 m les uns des autres.

Remise de dossards :

- Lors de l'entrée à Odyssea pour la remise des dossards, le masque sera obligatoire et du gel hydroalcoolique devra être mis sur les mains et la distanciation de 2m entre les concurrents respectée.

Parc transition :

- L'entrée dans le parc se fera en file indienne avec un espace d'au moins 2 m entre les concurrents.
- Dans le parc à vélo, les concurrents doivent se tenir à 2 mètre minimum entre eux.
- Le port du masque est obligatoire dans le parc à vélo, jusqu'au départ natation.

